

Des trajectoires structurelles et économiques (1990-2005) contrastées entre les exploitations laitières du nord de l'Union européenne

C. Perrot⁽¹⁾, V. Chatellier⁽²⁾

1 : Institut de l'Élevage, 149, rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12 - christophe.perrot@inst-elevage.asso.fr

2 : INRA, UR 1134, LERECO, rue de la Géraudière, BP7162, F-44316 Nantes cedex 03

Résumé

Cet article présente, à partir des données individuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen pour la période de 1990 à 2005, une analyse comparative des trajectoires structurelles et économiques des exploitations laitières spécialisées de six bassins de production de l'Union européenne : le nord et l'ouest de la France, le nord de l'Allemagne, l'ouest et le nord de l'Angleterre, le Danemark et les Pays-Bas. Il souligne, tout d'abord, l'existence d'écart importants de productivité du travail entre les exploitations laitières de ces bassins de production, tant en volume qu'en valeur. Tout en prenant acte des choix politiques propres à chaque Etat membre relativement au mode de gestion des quotas laitiers, une attention est portée aux facteurs explicatifs de ces écarts de productivité (niveau de spécialisation, recours à la sous-traitance, dynamique des investissements, substitution de capital au travail). Cet article discute ensuite du coût de production et du produit brut total par tonne de lait en identifiant les principaux points forts et points faibles des zones géographiques étudiées. Enfin, cet article s'intéresse à la relation entre la productivité du travail et la rémunération de la main-d'œuvre, en démontrant en quoi le choix de l'indicateur économique utilisé (revenu agricole ou cash-flow) peut interférer sur l'interprétation des résultats. Cette analyse indique que les exploitations laitières françaises sont favorisées par un coût plus modeste d'acquisition des facteurs de production (terre et quota), par des frais alimentaires bien maîtrisés et par un prix du lait supérieur à celui de l'Angleterre ou de l'Allemagne du Nord. Elles sont, en revanche, pénalisées par une productivité du travail plus modeste et par des frais de mécanisation plus élevés. Si la dynamique des investissements en bâtiments est moins soutenue qu'au Danemark, elle est meilleure que dans d'autres bassins, ceci témoignant d'une certaine confiance des producteurs de lait français dans l'avenir.

Introduction

Le secteur laitier européen fait l'objet, depuis près de vingt-cinq ans, d'une politique de contingentement dont l'objectif vise à ajuster au mieux les volumes produits aux capacités d'écoulement sur les marchés intérieur et extérieur. Le régime des quotas laitiers a entraîné une baisse de la production laitière dans la plupart des pays européens (- 12% en France), alors que la production laitière mondiale croît au rythme annuel d'environ 1,5% (elle a, par exemple, doublé en quinze ans en Nouvelle-Zélande). Dans un contexte caractérisé par une maîtrise de l'offre et par l'obtention de gains importants de productivité du travail (sous l'effet d'un développement des techniques, de l'amélioration génétique, d'une modernisation des infrastructures, etc.), le nombre d'exploitations laitières a diminué de manière drastique au cours des deux dernières décennies.

Cette forte restructuration n'a pas conduit à une standardisation ou à une homogénéisation des modèles productifs. Ainsi, les écarts de dimension moyenne entre les exploitations laitières des pays de l'Union européenne (UE) à 15 sont devenus très importants et se creusent encore rapidement. Le taux de restructuration dépend d'un ensemble imbriqué de facteurs tels que la pyramide des âges des éleveurs ; les politiques agricoles nationales conduites relativement à l'installation des jeunes ou à la gestion des quotas laitiers (BARTHELEMY *et al.*, 2001). En France, la politique volontariste mise en œuvre (gratuité des quotas, forte intensité du lien entre le quota laitier et le foncier, attribution des références libérées aux agriculteurs jugés prioritaires) a permis de maintenir une répartition territoriale équilibrée de la production laitière (CGGREF, 2004), mais a limité la croissance de certaines catégories d'exploitations. Dans les pays du nord (Danemark, Pays-Bas et Royaume-Uni), en revanche, la valorisation marchande des droits à produire s'est manifestée par un recul plus marqué du nombre d'exploitations et par des redéploiements géographiques plus intenses de la production.

Ainsi, **la diversité des exploitations laitières reste importante** et localement fortement influencée par les conditions du milieu naturel (relief, climat, potentiel agronomique), l'histoire agraire, la densité de population, les stratégies régionales de valorisation du lait (filières fromagères de qualité, produits industriels, etc.) ou les politiques agricoles mises en œuvre. Cette diversité des exploitations est souvent présentée, à juste titre, comme un vecteur de richesse, mais elle peut aussi être à l'origine d'interrogations légitimes dans un contexte où la concurrence entre acteurs économiques est de plus en plus fréquemment posée. Si les mesures adoptées au titre des négociations de l'OMC (tarification, baisse des droits de douane, etc.) tendent à rendre le principe de la préférence communautaire de moins en moins protecteur, il n'en demeure pas moins que les exploitations européennes ne sont pas, à ce stade, soumises de manière immédiate et directe à la concurrence internationale. Dans cette analyse du contexte concurrentiel, il convient également de souligner le fait que les exploitations de chaque Etat membre de l'UE sont protégées de la concurrence intra-communautaire par le fait que les quotas laitiers sont affectés par pays.

Les exploitations laitières européennes produisent aujourd'hui du lait pour **un marché qui sera demain moins régulé et plus concurrentiel**. Le tiers de la production laitière française ou allemande est exporté comme les deux tiers de la production néerlandaise et les trois quarts de la production danoise. Dans l'hypothèse d'une suppression du régime des quotas laitier à l'horizon de 2015 (Commission Européenne, 2007), la question de la compétitivité entre exploitations laitières des différents Etats membres se poserait dans des termes nouveaux. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Quels sont les différentiels de productivité du travail entre les exploitations laitières de ces différents bassins de production ? Quels sont les facteurs explicatifs de ces écarts de productivité ? Quels sont les coûts de production du lait et le niveau de valorisation des produits ? En quoi et avec quelles intensités les différentiels de productivité du travail se retrouvent-ils au niveau de la rémunération du travail dans ces exploitations laitières européennes ? Finalement, **la divergence des modèles au sein de l'UE est-elle porteuse de risques pour la compétitivité de la filière française ?**

L'objectif des travaux présentés ici¹ est de préciser ce diagnostic grâce à une exploration aussi approfondie que possible des données individuelles du RICA européen, puis de le confronter aux connaissances des experts de la production laitière rencontrés dans les différents bassins de production sélectionnés. La réalisation d'enquêtes en exploitations a permis de mieux comprendre la situation et les projets exprimés directement par quelques éleveurs pour finalement tenter de mieux percevoir les mécanismes qui conduisent à l'accroissement de ces divergences au sein de l'UE.

¹ Cet article est une synthèse et une actualisation des analyses publiées dans le *Dossier Economie de l'Elevage* n°364.

1. Les exploitations laitières dans l'Union européenne

1.1. Analyse à partir de la base de données du RICA européen

Les informations présentées ici proviennent d'un traitement des données individuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Les données de l'exercice 2005 sont utilisées pour réaliser des comparaisons structurelles, techniques et économiques entre les exploitations des différents bassins de production. Des échantillons constants (2004-2005) ou semi-constants (2001-2005) sont aussi utilisés pour offrir plus de robustesse aux approches économiques concernant la rémunération du travail et les investissements. Des séries plus longues (1990-2005, en échantillon glissant) sont aussi valorisées pour appréhender la dynamique des gains de productivité et des investissements.

En 2005, et à l'échelle de l'UE à 15, l'échantillon du RICA, toutes orientations technico-économiques confondues, compte 13 096 unités considérées ici comme « laitières » car elles détiennent plus de 5 vaches laitières. Elles représentent un effectif (ou univers) de 423 400 exploitations laitières, après extrapolation. **Les traitements présentés ici concernent les 269 600 exploitations laitières « spécialisées »** pour lesquelles la vente du lait représente plus de 60% de la valeur totale de la production agricole (hors subventions). Ces exploitations spécialisées représentent 64% de l'effectif pour 74% de la production de lait. De plus, cette analyse comparative est conduite pour un champ géographique limité à six bassins de production. En France, deux bassins sont retenus, à savoir l'Ouest (FR-W), zone regroupant les régions de Basse-Normandie, de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, et le Nord (FR-N), zone regroupant les régions de la Haute-Normandie, du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Pour les autres Etats membres, en raison de ressemblances avec les exploitations de l'Ouest et du Nord de la France (zones de plaine océaniques ou continentales avec des proportions variables de prairies, cultures et cultures fourragères) et d'oppositions structurelles grandissantes (taille des exploitations et vitesse de restructuration), sont considérés l'Ouest et le Nord de l'Angleterre (UK-W), le Danemark (DK), les Pays-Bas (NL) et le Nord de l'Allemagne (DEU-N). **Les six bassins de production considérés ici comptent 113 200 exploitations laitières** (soit 27% de l'effectif total) et assurent 37% de la production laitière de l'UE à 15.

1.2. Une grande diversité et des évolutions structurelles divergentes

En 2005, l'UE à 15 regroupait 423 400 exploitations laitières soit un effectif proche de celui qui prévalait en France au début des années quatre-vingt. Au cours de la période s'échelonnant de 1995 à 2005, **la restructuration des exploitations laitières européennes s'est opérée à un rythme moyen annuel de 6,5%**, soit un taux nettement supérieur à celui calculé dans la plupart des orientations de production. Ce taux de restructuration varie fortement selon les pays : particulièrement accentué en Espagne (13%) où les tailles initiales des exploitations étaient faibles, mais aussi au Danemark (8,5%) et en Italie (7,8%), il est beaucoup plus bas en Autriche et surtout en France (4% par an, soit le taux le plus faible de l'UE à 15). Sous la contrainte des quotas laitiers, ces différences de taux ont conduit à un élargissement spectaculaire de l'éventail des structures moyennes au sein de l'Union européenne. La référence moyenne française a progressé de 8 300 kg par an pendant 10 ans contre 45 000 kg par an au Danemark, 39 000 kg au Royaume-Uni, 23 000 kg aux Pays-Bas.

La diversité des exploitations laitières européennes résulte de l'influence de nombreux déterminants (potentialités du milieu naturel, environnement social, économique et réglementaire...). Le degré de spécialisation des exploitations pour l'activité laitière diffère d'un bassin de production à l'autre. La faible mobilité des quotas laitiers et le potentiel agronomique important de certaines zones concernées par la production laitière ont conduit les exploitations laitières françaises à développer d'autres productions agricoles depuis l'instauration des quotas laitiers. Notamment pour utiliser les surfaces « libérées » par la réduction du nombre de vaches laitières du fait de l'accroissement de leur productivité. Globalement, 45% des exploitations laitières françaises situées en zone de plaine (y compris les zones défavorisées simples) peuvent être considérées comme diversifiées. Ce pourcentage est bien sûr plus élevé dans les zones traditionnelles de polyculture-élevage du nord (67%) et de l'est (60%) de la France. Il atteint néanmoins 37% dans la France de l'ouest pourtant réputée plus spécialisée mais où la production laitière peut être complétée par une production de viande bovine, de céréales ou un atelier hors-sol (Bretagne). Dans les autres bassins retenus pour cette étude comparative, les exploitations sont moins souvent diversifiées. Le pourcentage d'exploitations diversifiées ne dépasse pas 18% aux Pays-Bas, au Danemark et en Angleterre-Ouest.

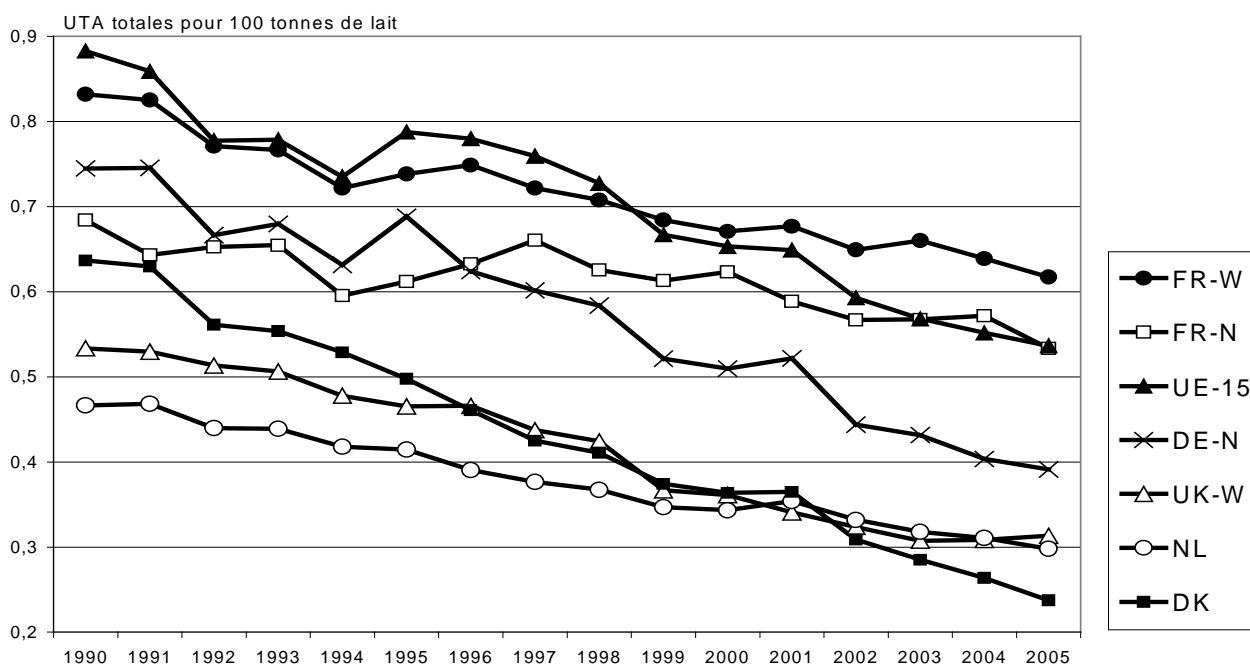
Cette fréquence d'exploitations diversifiées peut même être considérée comme une caractéristique positive du modèle français de production laitière dans la mesure où ces exploitations (répétition qui alourdit) sont en situation plus favorable que les exploitations spécialisées. Contrairement à ce que l'on constate dans les autres bassins, les exploitations diversifiées produisent en France presque autant de lait que les exploitations spécialisées. Et elles développent aussi d'autres productions agricoles. Sur le pourtour du Bassin parisien notamment, les exploitations disposent de plus de surfaces et l'éventail des possibles en matière de spéculations agricoles est plus large. La restructuration laitière y a été plus intense qu'ailleurs et a offert davantage de possibilités de croissance laitière à certaines exploitations, mais avec toujours plus de surfaces compte tenu du lien au foncier des références laitières. Au final, ces exploitations de polyculture-élevage des zones mixtes françaises (20% des exploitations laitières de plaine) représentent actuellement un modèle de production économiquement performant autant en productivité (globale) qu'en rémunération du travail. Elles font nettement mieux que la moyenne générale des exploitations laitières européennes et rivalisent avec les grandes exploitations spécialisées d'Europe du Nord, y compris néerlandaises qui comptent aujourd'hui parmi les plus performantes.

2. La productivité du travail, sa variabilité et ses facteurs explicatifs

2.1. Une plus faible productivité du travail dans les exploitations françaises spécialisées

Une analyse sur quinze années de la quantité de main-d'œuvre, exprimée en unité de travail agricole (UTA), nécessaire pour produire 100 tonnes de lait par an dans les unités spécialisées est réalisée pour l'UE à 15 et les six bassins de production considérés. A l'échelle de l'UE à 15, le nombre nécessaire d'UTA est passé de 0,88 en 1990 à 0,54 en 2005 soit un gain de productivité de la main-d'œuvre de 39% sur la période ou de 2,6% par an. Ce rythme annuel a été particulièrement rapide au Danemark (+ 4,2%) et en Allemagne du Nord (+ 3,2%), mais faible dans les deux bassins français (+ 1,7% dans l'Ouest et + 1,5% dans le Nord). Depuis 2000, les gains annuels de productivité sont encore plus rapides que sur la tendance de long terme (+ 3,6% par an en moyenne sur l'UE à 15). L'accélération est sensible au Danemark (+ 6,9%), dans le Nord de l'Allemagne (+ 4,6%), mais également dans le Nord de la France (+ 2,9%). Dans les trois autres bassins étudiés, singulièrement dans l'Ouest de la France (+ 1,6%), l'augmentation de la productivité du travail est plus faible qu'en moyenne communautaire (Figure 1).

FIGURE 1 – Main-d'œuvre employée pour 100 tonnes de lait par an dans les exploitations spécialisées
(source : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).



Si les évolutions divergent en matière de productivité du travail, les systèmes de production mis en œuvre sont également de plus en plus différents (Tableau 1). **Les exploitations laitières spécialisées se différencient nettement sur le volume annuel de production laitière** (de 288 000 kg par exploitation et par an dans l'Ouest de la France à 827 000 kg au Danemark), la densité de production par hectare de surface agricole utile -SAU- (de près de 4 200 kg dans les bassins français à 11 500 kg aux Pays-Bas) et la composition de la main-d'œuvre (emploi quasi généralisé de main-d'œuvre salariée au Royaume-Uni et au Danemark, dans une exploitation sur deux aux Pays-Bas et Allemagne du Nord, plus rarement en France notamment dans l'Ouest où les formes sociétaires sont plus fréquentes).

Les ressources disponibles en main-d'œuvre par exploitation, qui étaient globalement assez proches d'un bassin de production à l'autre en 2000 (un peu moins de 2 UTA, sauf au Royaume-Uni), deviennent progressivement plus hétérogènes. En effet, la croissance du nombre d'UTA par exploitation a été beaucoup plus forte au Danemark (de 1,68 UTA en 2000 à 1,98 en 2005) et au Royaume-Uni (de 2,25 à 2,43) que dans les autres bassins. Cette hausse est liée quasi exclusivement au développement de l'emploi salarié.

La SAU par exploitation varie également mais dans une moindre mesure, entre 68 et 93 hectares, à l'exception des Pays-Bas (47 hectares). Les modèles d'alimentation diffèrent assez fortement entre bassins de production, mais le pourcentage de la surface fourragère principale (SFP) consacré à la culture du maïs fourrage converge progressivement. Depuis 2000, ce pourcentage est resté assez stable dans les bassins français (plus de 30%) et aux Pays-Bas (un peu moins de 20%). Il a, en revanche, beaucoup augmenté au Danemark (de 12% en 2000 à 32% en 2005) et en Allemagne du Nord (de 18% à 26%) où, comme cela a été évoqué, les gains de productivité du travail ont été particulièrement soutenus. En privilégiant des systèmes fourragers beaucoup plus herbagers, le Royaume-Uni se distingue nettement sur ce point.

TABLEAU 1 – Caractéristiques des exploitations laitières spécialisées et productivité du travail
(Source : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes)

	UK-W	DK	NL	DE-N	FR-N	FR-W	UE-15
Nombre d'exploitations (échantillon)	201	369	315	319	98	328	8 470
Nombre d'exploitations (extrapolé)	7 560	4 980	19 260	12 610	3 890	26 140	269 640
Unité de travail agricole (UTA)	2,43	1,98	1,61	1,84	1,76	1,76	1,83
% des exploitations avec UTA salariées	82%	92%	44%	45%	31%	14%	31%
UTA salariées / UTA totales (%) (en ayant)	43%	39%	13%	31%	30%	25%	33%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	92	93	47	74	78	68	56
SFP / SAU (%)	90%	70%	93%	81%	60%	73%	79%
Maïs Fourrage / SFP (%)	6%	32%	19%	26%	33%	30%	15%
UGB herbivores / ha de SFP	1,98	2,29	2,32	1,91	1,88	1,44	1,76
Vaches laitières	107	102	72	64	49	43	50
Production laitière par vache (kg/an)	7 200	8 100	7 600	7 400	6 900	6 600	6 900
Production laitière par exploitation (kg/an)	765 700	826 700	544 500	473 100	337 200	287 800	343 700
Production laitière par ha de SFP (kg/ha)	9 300	12 700	12 400	7 800	7 200	5 800	7 800
Production laitière par ha de SAU (kg/ha)	8 300	8 900	11 500	6 400	4 300	4 200	6 200
Production laitière par UTA (kg/an)	315 100	417 200	337 400	257 300	191 100	163 600	187 900
Produit brut total / UTA (€)	112 400	176 200	138 500	110 500	99 600	78 800	84 100
Valeur ajoutée brute / UTA (€)	35 800	60 200	60 300	38 200	29 200	26 500	29 600

La production de lait par emploi agricole (exprimée en kg par UTA et par an) est un indicateur assez classiquement utilisé dans le secteur laitier pour rendre compte des différentiels de productivité du travail. Cet indicateur varie de 163 600 kg par UTA dans l'Ouest de la France (soit 24 300 kg de moins que la moyenne de l'UE à 15) à 417 200 kg au Danemark. Il est également assez élevé aux Pays-Bas ainsi que dans l'Ouest et le Nord de l'Angleterre.

Cette analyse de la productivité du travail en volume doit être complétée par une approche en valeur pour tenir compte de différences entre bassins dans la valorisation des produits et le degré de spécialisation. La France laitière se caractérise, en effet, par une plus faible proportion d'exploitations spécialisées mais aussi par des exploitations spécialisées qui le sont moins.

Des prix plus élevés pour les veaux et les vaches de réforme, le bénéfice de primes aux superficies de maïs ensilage (culture plus largement utilisée et associée à une plus faible densité laitière), un peu de vente de céréales, tous ces éléments contribuent à améliorer le produit par tonne de lait dans les exploitations françaises et font même plus que compenser les écarts de prix du lait enregistrés face au Danemark ou aux Pays-Bas (Tableau 2). Cependant, ils ne suffisent pas à modifier le positionnement relatif des bassins français lorsque l'on passe d'une productivité du travail en volume à une productivité en valeur (produit brut total par UTA ; cf. Tableau 1).

Le troisième indicateur utilisé, la valeur ajoutée par unité de travail, est une autre mesure classique de la productivité du travail dans un secteur d'activité. Par définition, la valeur ajoutée brute, différence entre le produit sans les aides et les consommations intermédiaires, sert à rémunérer les facteurs de production : terre, capital, travail. L'évolution la plus spectaculaire dans le positionnement relatif des bassins concerne les exploitations des Pays-Bas du fait de la très grande efficacité économique de leurs systèmes de production (en particulier de la maîtrise des consommations intermédiaires dans le coût de production).

Ces mesures en valeur de la productivité du travail dans les exploitations laitières spécialisées ne modifient que partiellement l'analyse comparative établie à partir de la productivité en volume. **Comparée aux exploitations danoises ou néerlandaises, la productivité du travail paraît, en volume comme en valeur, deux fois plus faible dans les exploitations spécialisées des zones de plaine françaises.** Par rapport aux exploitations anglaises de l'Ouest, l'écart est moindre en valeur en raison de la faible valorisation de cette production laitière (le prix du lait est de 12% inférieur à la moyenne européenne en 2004-2005). C'est cette même raison qui explique que la productivité du travail en valeur dans les exploitations d'Allemagne du Nord se rapproche des niveaux atteints dans la France du Nord. Les exploitations d'Allemagne du Nord sont pénalisées par le niveau du prix du lait (7% sous la moyenne) alors qu'elles produisent 40% de lait en plus (468 000 kg contre 326 000) avec une main-d'œuvre équivalente (1,84 contre 1,72 UTA familiales et salariées).

2.2. Sous-traitance : des effets positifs sur la productivité, mais difficiles à mesurer

Un recours plus fréquent à de la sous-traitance pour des travaux spécifiques (semis, récoltes, épandages des lisiers...), comptabilisée dans les comptes d'exploitation sous forme de charges, mais pas en volume de travail, peut-il perturber ces mesures de la productivité apparente du travail ?

Les données du RICA actuellement recueillies ne permettent malheureusement pas de répondre précisément à cette question d'externalisation de certaines tâches. En effet, le poste de charges « travaux par tiers » comprend en plus du recours à des entreprises de travaux agricoles qui correspond à une prestation de service (travail + fourniture de matériel), les charges de location de matériel (donc sans apport de travail) ou de recours à une CUMA qui, le plus souvent (CUMA sans chauffeur), correspond au même type de prestation (fourniture de matériel sans main-d'œuvre).

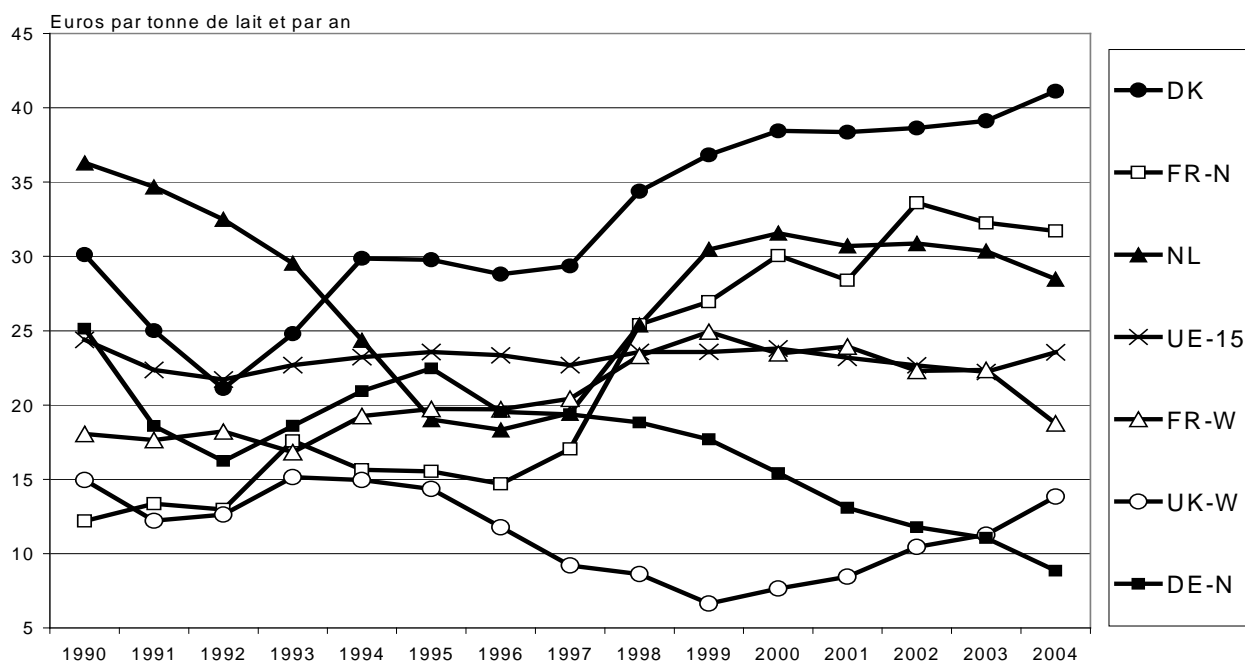
Des éléments complémentaires plus qualitatifs ressortent cependant des enquêtes de terrain. Pour différentes raisons, dont une certaine réticence à employer directement des salariés, l'externalisation de certaines tâches semble être intégrée à la stratégie de bon nombre d'exploitations néerlandaises. Dans « l'hyperspécialisation » des exploitations en production laitière, voire des tâches autour de la traite, ces unités recherchent une optimisation de la productivité du travail. Au Danemark, la croissance très rapide de certaines exploitations nécessite, peut-être temporairement, de la main-d'œuvre extérieure car il n'est pas rare de voir des tailles de troupeaux multipliées par trois ou quatre à main-d'œuvre constante lors des reconstructions de bâtiments. En Angleterre, la sous-traitance est pour certaines exploitations visiblement un moyen de différer des investissements dans un contexte économique peu favorable ou incertain. Il est évident que ce recours accru à **la sous-traitance dans ces bassins augmente la productivité apparente de la main-d'œuvre rattachée à l'exploitation.**

2.3. Les investissements soutiennent les gains de productivité

Une voie classique pour augmenter la productivité du travail dans un secteur économique consiste à lui substituer un autre facteur de production, le capital, sous forme de machines, d'installations et d'équipements qui conduisent à automatiser certaines tâches ou à en accélérer la réalisation. Ce phénomène est-il perceptible au niveau des exploitations laitières européennes ? La forte croissance de la productivité du travail dans certains bassins a-t-elle été obtenue grâce à une substitution capital - travail particulièrement efficace ?

Pour apporter quelques éléments de réponse à cette question, une analyse a été conduite sur la base des investissements engagés par tonne de lait dans les exploitations laitières spécialisées au cours de la période 1990-2005 (en monnaie constante)². L'examen simultané des gains de productivité du travail (Figure 1) et de la dynamique des investissements (Figure 2) fait ressortir clairement la situation particulière du Danemark. Au cours des cinq dernières années, **la forte augmentation de la productivité du travail des unités danoises a été permise grâce à un recours très intense aux investissements** (41 euros par tonne de lait produite en 2005, soit pratiquement le double de la moyenne communautaire). Aux Pays-Bas, les investissements tout comme la productivité du travail sont élevés sur toute la période mais les gains de productivité apparaissent réguliers et modérés par rapport au Danemark. En France, dans le Nord, où les gains de productivité sont devenus plus rapides depuis 2000, le montant des investissements progresse plus fortement (31 euros par tonne en 2005) que dans l'Ouest (18 euros). En Angleterre, où les structures sont pourtant grandes, les investissements sont limités à moins de 15 euros par tonne sur l'ensemble de la période considérée. C'est également le cas, depuis 2000, au Nord de l'Allemagne.

FIGURE 2 – Evolution des investissements en bâtiment par tonne de lait dans les exploitations spécialisées (euros constants). Moyennes mobiles triennales centrées sur l'année indiquée (Source : RICA UE 1990-2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage et INRA SAE2 Nantes).



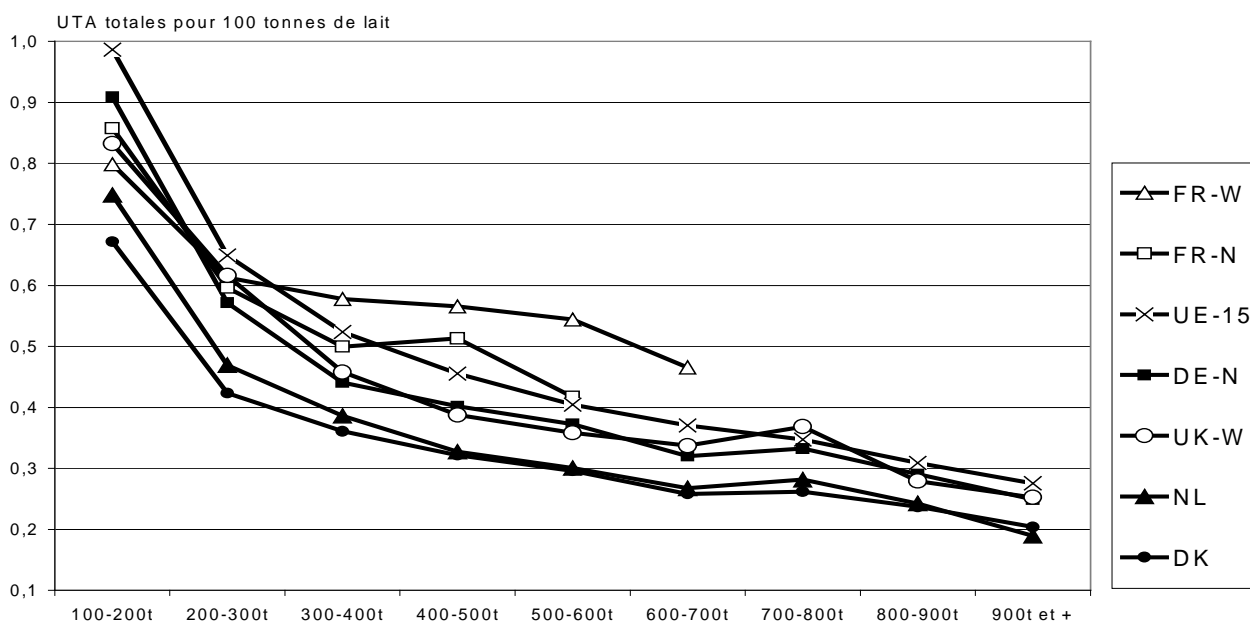
D'une façon générale, **la dynamique des investissements en bâtiments ou en matériel ne semble pas étrangère à l'évolution du prix du lait** dans chaque bassin ; ceci ne constituant d'ailleurs pas une surprise compte tenu de l'incidence de ce critère sur les résultats économiques dégagés. Le niveau durablement élevé des prix au Danemark est un facteur favorable stimulant les investissements contrairement au prix anglais qui n'offre pas les mêmes possibilités et se traduit par un niveau moyen d'investissement nettement plus faible. En France, et compte tenu de son mode de fixation (par l'intermédiaire d'accords interprofessionnels), le prix du lait est nettement plus stable (en monnaie constante), singulièrement depuis 1994. Si cette stabilité du prix du lait favorise les investissements, le renforcement des contraintes environnementales (mise aux normes des bâtiments d'élevage) a également incité les exploitations à se moderniser, ce dans un contexte où des financements publics ont été octroyés en faveur des producteurs concernés.

² Le recours, dans l'analyse, aux investissements a été préféré à une approche basée sur les différents postes de l'actif du bilan. Cette dernière semblait trop fragile, notamment car le mode de calcul des dotations aux amortissements pour les bâtiments (durée) diffère assez significativement entre pays. De plus, il apparaît que la valeur des bâtiments est, au Danemark, surestimée pour des raisons d'évaluation fiscale. En Angleterre, la séparation du capital foncier et des bâtiments est incomplète et non homogène par rapport à la situation française.

2.4. La taille des exploitations est un déterminant essentiel de la productivité du travail

A l'échelle de l'UE à 15, la main-d'œuvre mobilisée pour produire 100 tonnes de lait dans les exploitations spécialisées varie de 1 UTA pour les exploitations produisant de 100 à 200 000 kg à 0,27 UTA pour les exploitations produisant plus de 900 000 kg (Figure 3). **La productivité du travail est plus faible dans les petites exploitations car le travail (uniquement familial) y est un facteur de production rigide**, présent sur les exploitations pour des raisons « démographiques » davantage que parce que le niveau de production le nécessite. Dans les grandes exploitations, le facteur travail peut plus facilement être adapté au niveau de production car il s'agit le plus souvent de travail salarié dont l'emploi peut être plus aisément ajusté. Les plus grandes exploitations françaises dérogent à cette règle car, dans ce cas, il s'agit encore très majoritairement de main-d'œuvre familiale compte tenu du mode d'organisation particulier de ce type d'exploitations (GAEC, le plus souvent familiaux). La productivité du travail dans ces grandes exploitations spécialisées françaises (300 à 700 000 kg, rarement au-delà) paraît faible par rapport à celle obtenue à taille égale par leurs voisines du nord de l'UE ou même par rapport à la moyenne européenne (Figure 3). La main-d'œuvre mobilisée pour produire 100 tonnes de lait y descend difficilement en-dessous de 0,5 UTA. En revanche, pour les petites et moyennes exploitations spécialisées (jusqu'à 300 000 kg), la productivité du travail dans les exploitations françaises reste, à taille égale, assez proche de celle mesurée dans les autres bassins européens (0,6 à 0,8 UTA pour 100 tonnes).

FIGURE 3 – Main-d'œuvre pour 100 tonnes de lait en fonction de la taille des exploitations spécialisées
(Source : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).



Plusieurs raisons expliquent la faiblesse, voire le plafonnement, de la productivité du travail dans les grandes exploitations françaises spécialisées : la main-d'œuvre est surtout familiale ; la gestion administrée des quotas, avec les prélèvements opérés sur les agrandissements dans certains départements, limite la concentration de la production laitière ; les références laitières sont liées au foncier. Tous ces facteurs limitent les gains de productivité du travail en réduisant beaucoup les possibilités d'ajustement tant au niveau de la main-d'œuvre (familiale, une donnée pour les exploitations) que des volumes (difficiles à trouver dans les bassins laitiers denses et à forte pression foncière ou réduits par les prélèvements administratifs). Il n'est donc pas étonnant que le contraste soit très fort avec les situations où les achats libres de quotas, déconnectés du foncier, permettent un ajustement des volumes produits tandis que l'emploi de main-d'œuvre salariée permet un ajustement de la force de travail. **Les règles de gestion des quotas à la française ont de fait rendu difficile la croissance et les gains de productivité du travail en production laitière spécialisée.** L'optimisation de l'emploi de la main-d'œuvre a donc très souvent conduit les exploitations françaises, quand cela était possible (foncier) et souhaité par les éleveurs, à se diversifier. D'où le bon positionnement des exploitations diversifiées françaises dans le classement européen (cf. *supra*).

L'autre raison invoquée pour expliquer cette plus forte productivité du travail dans les grandes exploitations tient à une possible substitution capital-travail dans ce type d'exploitations où une plus faible mobilisation de travail est autorisée par l'emploi d'équipements plus performants (traite, distribution des aliments...). **Les plus grandes exploitations d'aujourd'hui ont développé la production et la productivité du travail en investissant davantage par tonne de lait produit.** Cette croissance des investissements en fonction de la production finale est particulièrement marquée en France, au Danemark et aux Pays-Bas. Dans ces deux derniers bassins, les plus grandes exploitations de chaque bassin ont investi près de 200 euros par tonne (somme sur 2001-2005). Le coût d'une installation complète et neuve était pour cette période évaluée à environ 4 000 euros par vache. On peut apprécier le fort degré de modernisation des installations des grandes exploitations danoises (plus de 700 t) lorsque l'on constate qu'elles ont investi, en moyenne, l'équivalent de 1 500 euros par vache sur la seule période 2001-2005. Les exploitations laitières anglaises se distinguent par un niveau faible des investissements, même dans les plus grandes d'entre elles (plus de 1 000 tonnes par an), mais la main-d'œuvre mobilisée y est d'abord salariée (54%). Or un manque d'attractivité de ces exploitations (niveau relatif des salaires mais aussi conditions de travail) a été signalé localement.

Dans la majorité des bassins étudiés, des niveaux élevés de productivité du travail ont été obtenus grâce à des investissements importants en bâtiments et équipements sur la période récente et donc à une substitution capital - travail efficace (au moins en ce qui concerne la productivité). Mais qu'en est-il en matière de rémunération du travail ? Quel est l'impact de ces investissements parfois considérables dans les comptes actuels et futurs des exploitations laitières du nord de l'UE ?

3. De la productivité à la rémunération du travail

3.1. Le coût de production du lait, une analyse nécessaire mais pas suffisante

Il serait trop long de détailler ici l'analyse économique complète (Institut de l'Élevage, 2007) qui permet de comprendre comment se forme la rémunération du travail à partir de la productivité du travail. Des différences existent entre bassins en matière de coût de production, et peut être surtout d'impact des investissements et de leur mode de financement.

Le coût de production le plus bas est enregistré en Angleterre (Tableau 2), mais cela n'en fait pas pour autant le bassin le plus compétitif. Ce faible coût doit beaucoup au niveau des charges de structure qui reflète la faiblesse des investissements depuis dix ans mais ne doit rien au niveau de consommation des intrants (engrais, concentrés...) plutôt plus élevé qu'ailleurs. Le coût de production danois est le plus fort (hors travail familial) mais il résulte d'un pari sur l'avenir qui se traduit aujourd'hui par des charges d'intérêt encore spectaculaires (64 euros/t), bien qu'en baisse depuis 2001. **La meilleure efficacité est observée aux Pays-Bas** où les élevages cumulent l'obtention d'un prix du lait élevé et une bonne maîtrise des charges opérationnelles et de structure.

TABLEAU 2 – Charges et produits par tonne de lait (exploitations laitières spécialisées)
(Source : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).

	UK-W	DK	NL	DE-N	FR-N	FR-W	UE-15
Produit brut total	357	422	410	429	521	482	448
Produit lait	267	309	309	281	301	296	305
Produit viande bovine	27	33	34	62	65	73	48
Produit végétaux	3	13	4	9	59	24	10
Aides directes	47	52	38	59	88	78	70
Charges totales	278	386	312	329	440	375	332
Charges opérationnelles (hors auto-consommation)	125	136	98	119	146	104	124
* Aliments herbivores (hors auto-consommation)	68	81	54	58	73	44	73
Charges de structure	153	249	214	211	294	271	207
* Frais mécanisation	54	89	81	88	127	122	86
* Frais bâtiments	16	22	23	16	38	34	27
* Fermage	13	14	18	37	36	30	18
* Salaires payés	29	29	4	11	12	5	15
* Frais financiers	12	64	42	14	19	16	17

L'Ouest de la France rivalise avec les Pays-Bas pour la maîtrise des intrants, mais dérape sur les charges de structure selon un constat maintenant bien établi (Institut de l'Élevage, 2004). Les exploitations laitières de l'Ouest de la France bénéficient d'un coût alimentaire direct (achat d'aliments concentrés et grossiers) parmi les plus faibles de l'ensemble des bassins de production européens. Cela s'explique par l'obtention de bons rendements fourragers, par l'ampleur des surfaces disponibles et par les systèmes alimentaires privilégiés. **Le poids des charges de mécanisation** (travaux par tiers, entretien du matériel, carburant, amortissements du matériel) **est, en revanche, particulièrement élevé dans les deux bassins de production français** (122 euros/t de lait dans l'Ouest et 127 euros/t dans le Nord). Ce montant élevé correspond en réalité à un niveau d'équipement ou de charges par exploitation finalement assez comparable à ceux constatés en Europe du Nord, mais sans les volumes de lait équivalents. Le montant des investissements en matériel (traction, travail du sol, récolte, distribution de fourrages) s'élève, en moyenne communautaire sur cinq années, à 40 euros (en valeur constante) par tonne de lait. Il s'échelonne de 23 euros par tonne à l'Ouest de l'Angleterre à près de 50 euros par tonne dans les bassins français.

3.2. Résultat courant et Cash-Flow : le choix des indicateurs

Pour apprécier les niveaux de rémunération, l'approche comptable conduisant à la détermination du résultat courant avant impôt (et charges sociales) peut se révéler à un instant *t* très éloigné des flux monétaires réels dont le solde détermine *in fine* les possibilités de rémunération du travail familial. Dans cette optique, **l'indicateur du Cash-Flow est sûrement mieux adapté, en ce sens qu'il permet de tenir compte de l'ensemble des ressources mobilisables**. En effet, le Cash-Flow intègre, d'une part, les ressources générées par l'activité de production, nettes de charges liées à cette activité courante, mais indépendamment des décisions d'investissement et de leur financement et, d'autre part, les ressources financières extérieures (nouveaux emprunts réalisés diminués des remboursements du capital des emprunts en cours). A ce cumul de ressources, il convient ensuite de déduire le montant des investissements réalisés (foncier, quotas, bâtiments, matériel...) de manière à obtenir un solde qui mesure la capacité de l'exploitation à rémunérer sa main-d'œuvre.

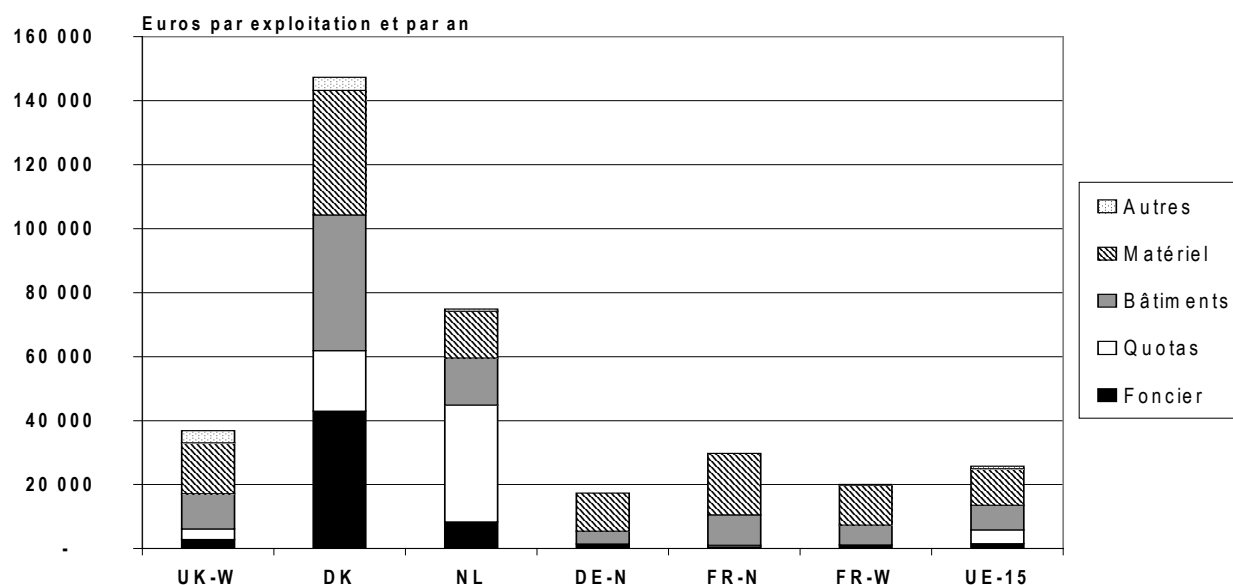
L'utilisation du Cash-Flow et non pas du résultat courant (revenu agricole) comme indicateur de rémunération du travail permet de disposer d'un indicateur plus adapté dans le cas du Danemark où près du quart des exploitations ont un résultat courant négatif. La situation est encore plus favorable aux unités danoises lorsque l'on additionne, à la valeur initiale du Cash-Flow, les achats de foncier (Tableau 3). Ces derniers correspondent, en effet, à une épargne patrimoniale qui assurera un revenu différé en fin de carrière lorsque l'exploitation sera vendue (ce qui devient le mode de cession dominant dans ce pays). Le constat beaucoup moins favorable établi à partir du résultat courant signifie simplement que ce calcul ne correspond pas aux flux monétaires que connaissent aujourd'hui les exploitations danoises. Contrairement au calcul opéré pour le résultat courant, le solde réellement disponible (Cash-Flow) n'est pas minoré par la consommation de capital évaluée au travers des dotations aux amortissements. Grâce à des modalités spécifiques et généreuses d'accès au crédit, ces exploitations ont mobilisé des ressources financières extérieures très importantes pour pouvoir produire davantage et mieux supporter demain les charges liées à cette recapitalisation. Les enquêtes indiquent, parallèlement, que l'objectif des producteurs de lait danois n'est plus d'avoir remboursé la totalité de leurs emprunts au moment de la vente de leur entreprise. Ils considèrent que l'exploitation doit être cédée en bon état, c'est à dire avec une part du bilan constituée de dettes (contrepartie des investissements).

TABLEAU 3 – Indicateurs de rémunération du travail dans les exploitations laitières spécialisées (échantillon constant 2004-2005) (Source : RICA UE / Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).

	Productivité du travail (en indices moyenne UE15=100)			Résultat courant / UTAF		Cash Flow achats de foncier déduits / UTAF		Cash Flow achats de foncier non déduits / UTAF	
	en volume	en valeur	en valeur ajoutée	en euros	en indice	en euros	en indice	en euros	en indice
UK-W	172	137	128	40 600	168	36 800	157	38 800	159
DK	223	212	205	19 500	81	39 600	169	73 400	301
NL	179	162	203	32 000	132	19 800	85	25 300	104
DE-N	137	131	127	28 800	119	29 400	126	30 300	124
FR-N	102	119	102	18 800	78	22 600	96	22 900	94
FR-W	86	93	91	18 000	75	18 400	79	19 000	78
UE-15	100	100	100	24 200	100	23 400	100	24 400	100

Au Danemark, l'analyse basée sur le Cash-Flow (surtout en y intégrant les achats de foncier) montre que les flux monétaires permettent aujourd'hui une rémunération du travail en rapport avec le niveau de productivité et que le bénéfice d'une bonne partie de ces résultats est différé en fin de carrière. Cette gestion n'est pas sans risques (financiers), mais elle permet déjà à certains éleveurs de ce pays à haut niveau de salaires (1^{er} de l'UE à 15 d'après Eurostat avec un salaire brut moyen de 47 000 euros par an en 2005 dans l'industrie et les services) d'accéder à une certaine parité. Néanmoins le coût d'usage de ces capitaux extérieurs (les intérêts) est lui d'ores et déjà bien réel et extrêmement élevé. Et loin de se ralentir, le rythme d'augmentation des investissements des exploitations laitières ne semble pas faiblir : + 40% entre 2005 et 2007, après + 37% entre 2003 et 2005 (Danish Cattle Federation, 2008), ce qui est partiellement imputable à un emballement du marché foncier mais révèle un risque de surchauffe économique.

FIGURE 4 – Investissements annuels dans les exploitations laitières spécialisées (euros)
(échantillon constant 2004-2005) (Source : RICA UE / Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).



Aux Pays-Bas, l'analyse des résultats économiques des exploitations conduit à une interprétation distincte de celle menée au Danemark. Le résultat courant par emploi familial y est plus élevé que dans la plupart des autres bassins de production, mais il n'intègre pas l'effet négatif des sommes considérables mobilisées en moyenne annuelle (30 000 €) pour l'achat de quotas laitiers (15 000 kg) à un prix encore extrêmement élevé (2 €/kg en 2005, mais en baisse de moitié depuis). L'impact de ces acquisitions de quotas et des autres investissements (Figure 4) est d'autant plus brutal sur le Cash-Flow qu'ils sont, contrairement au Danemark (5%), autofinancés à près de 50%. **La mobilisation des ressources générées par une activité productive très efficace est donc forte dans les exploitations néerlandaises** (VAN DER VEEN, 2002).

En Angleterre et en Allemagne du Nord, la rémunération du travail est limitée par l'obtention d'un prix du lait plus faible que la moyenne communautaire. **Dans les bassins français, c'est la productivité du travail et son adéquation avec les charges de structure qui sont les principaux facteurs limitants.** Une investigation supplémentaire a permis de souligner l'existence d'un lien assez étroit entre la taille des exploitations, la productivité du travail et le niveau de rémunération de la main-d'œuvre. L'intensité de ce lien est cependant plus faible dans l'Ouest de la France que dans les autres bassins étudiés. La relation entre la productivité du travail et la rémunération du travail n'est pas proportionnelle, mais les grandes structures du nord de l'UE dégagent plus de résultat courant par unité de main-d'œuvre que les élevages français spécialisés (Figure 4). Si les écarts ne vont pas du simple au double avec l'indicateur de revenu annuel, l'objectif des exploitants danois ou néerlandais peut aussi être de privilégier la voie d'une forte capitalisation pour bénéficier, au moment de l'arrêt de leur activité (à la retraite ou, comme c'est souvent le cas au Danemark, de manière plus précoce), d'un montant élevé de capital (stratégie assimilable à l'obtention d'un revenu différé).

4. Modèles de production nationaux : forces, faiblesses, perspectives

Au final, bien que les écarts de taille des structures soient en moyenne de plus en plus spectaculaires à l'échelle communautaire, les exploitations françaises gardent des atouts pour pouvoir s'adapter au futur contexte économique (CHATELLIER, 2008), très probablement plus concurrentiel. Dans d'autres bassins de production, où la productivité du travail est plus élevée, certaines limites apparaissent et méritent d'être soulignées.

Aux **Pays-Bas**, l'optimisation des systèmes de production (en termes de consommation d'intrants, de frais de mécanisation et de sous-traitance) est déjà grande et permet d'obtenir, en moyenne, une **excellente efficacité économique**. Combinée avec un prix du lait parmi les plus élevés de l'UE, celle-ci permet de dégager de bons résultats économiques. Ces derniers ne sont sans doute pas étrangers au coût d'achat élevé des quotas laitiers. Les producteurs néerlandais, les plus spécialisés et les plus efficaces aujourd'hui, pourraient voir leurs résultats économiques encore s'améliorer à moyen terme avec la croissance des exploitations mais leur potentiel de développement global (collectif) en production laitière semble cependant faible tant l'espace semble manquer dans ce pays à forte densité de population et d'activités. Une controverse existe pourtant sur **la faisabilité d'un nouveau développement de la production laitière qui soit compatible avec une gestion environnementale** encore acceptable et les dérogations supposées reconductibles à la directive Nitrates (Nederlandse melveehouders Vakbond, 2007 ; VAN BERKUM S. et HELMING J., 2006). Ceci conduit néanmoins de nombreux éleveurs néerlandais à mettre en pratique leur savoir faire en matière de production laitière en reprenant des exploitations laitières dans d'autres Etats membres (Allemagne du Nord, Danemark...), aux USA (DUCAN, 2004) ou ailleurs dans le monde.

Les marges de manœuvre et les possibilités de développement seront probablement plus importantes au **Danemark** (la production laitière y était supérieure de 20% dans les années 1950) lorsque sera achevée la transformation radicale des systèmes de production, aujourd'hui en partie réalisée après avoir été collectivement décidée, financée et accompagnée. Mais, la superficie réduite du pays et la poursuite d'une politique attentive aux enjeux environnementaux devraient, là aussi, limiter les possibilités de croissance de la production laitière. Dans un premier temps, des marges de progrès importantes semblent exister en matière de coûts de production. Sans viser d'emblée l'efficacité des systèmes de production néerlandais (qui dépensent 38 euros de charges opérationnelles de moins par tonne de lait), l'écart de charges avec la moyenne européenne est encore assez élevé (+ 12 euros par tonne en 2005) bien qu'en réduction (cet écart était de 17 euros sur la période 1999-2003). Un autre facteur à prendre en compte tient au fait que les **lourds investissements qui ont été réalisés récemment en bâtiments et en équipements** l'ont été pour une nouvelle période de dix ans à vingt ans. Les 3 000 exploitations environ qui ont entièrement reconstruit leurs installations sont largement endettées. Elles semblent cependant ne supporter aujourd'hui que partiellement le poids financier de ces investissements, compte tenu des différés d'amortissements et de la facilité d'accès au crédit qui conduisent aujourd'hui les nouveaux investisseurs à augmenter leurs dettes et non à les réduire. Ces investissements ont été systématiquement prévus pour une production supérieure aux volumes actuels. Lorsque le capital des emprunts mobilisés pour ces investissements devra être en partie remboursé, une production supérieure au niveau actuel sera non seulement possible avec les investissements réalisés mais encore indispensable à l'équilibre économique de ces exploitations. Ceci rend de fait « nécessaire » la poursuite de la restructuration des exploitations et est cohérent avec les projections régulièrement publiées (Danish Dairy Board, 2008) prévoyant une réduction du nombre de producteurs (d'environ 5 500 aujourd'hui à 3 000 en 2015). Cela explique aussi la position du Danemark qui est très favorable à la suppression des quotas ou à leur délocalisation dans un premier temps (voir, par exemple, le projet de mutualisation entre le Danemark et la Suède).

En **Angleterre**, l'heure semble davantage au repli de la production nationale (Institut de l'Elevage, 2006 ; COLMAN, 2004 ; COLMAN et HARVEY, 2004). Les revenus tirés aujourd'hui de la production laitière, plutôt élevés par rapport à l'Europe continentale quand ils sont exprimés en euros, sont en partie dus à **la faiblesse des investissements** passés. Cet état de fait semble moins devoir aux **stratégies low cost** d'une minorité de producteurs qu'à la vétusté des installations dédiées à la production laitière. Le retour de ces investissements paraît d'autant moins assuré que la visibilité à moyen terme sur la demande de lait *made in England* et le soutien collectif à l'économie agricole nationale y paraissent aussi faibles qu'ils sont forts au Danemark. Cependant, les stratégies à court terme qui ont été imposées aux éleveurs anglais par leur environnement économique pourraient s'avérer plus flexibles que d'autres en cas d'amélioration de la conjoncture en matière de produits

laitiers (ce qui semble aujourd'hui se dessiner). La stimulation par les signaux du marché et une contractualisation intéressante proposée directement par certains distributeurs (notamment pour le lait liquide) semblent pouvoir redonner un appétit de croissance à une minorité de producteurs sans que cela n'inverse la tendance au niveau national (sous-réalisations chroniques du quota national).

C'est finalement en **Allemagne du Nord** que l'avenir semble être le plus ouvert. Ces **possibilités de développement** sont d'ailleurs parfois exploitées par des éleveurs migrants néerlandais. Plus qu'ailleurs, l'analyse des résultats moyens régionaux masque une forte diversité entre petites zones agricoles et exploitations (KLEINHANSS, 2002). La croissance de la production laitière a permis à une minorité d'exploitations de mettre en place, avec des ateliers de grande taille, une activité profitable et rémunératrice (IFCN, 2007) malgré un prix du lait inférieur à la moyenne. Cela pourrait constituer un modèle attractif pour la masse d'exploitations familiales. Cette attractivité est **toutefois fortement concurrencée aujourd'hui par les conditions très avantageuses dont bénéficient les filières de valorisation de la biomasse à des fins énergétiques** (transformation du maïs en biogaz et électricité en particulier) qui ont fait grimper le coût du foncier, en location notamment (ISERMEYER, 2007).

En **France**, sous l'influence de la réglementation liée aux quotas laitiers (gestion administrée, lien fort au foncier), les structures et les revenus sont beaucoup plus homogènes que dans les autres bassins étudiés, en particulier parce que la croissance des exploitations, sous forme de GAEC, se traduit par des gains de productivité du travail beaucoup plus faibles qu'ailleurs. Contrairement à la main-d'œuvre salariée, facteur de production flexible dont l'emploi est ajusté à la production, l'emploi d'une main-d'œuvre familiale, abondante dans ces structures associatives à la française, conduit à un mode de production particulièrement riche en emplois. Ce mode de production présente d'autres caractéristiques favorables. Il est souvent **économe en charges variables** (en particulier dans l'Ouest, 1^{er} bassin de production national) et le coût de certains facteurs de production (foncier, quotas) est bien moins élevé ce qui tend à contenir le coût des agrandissements et le capital immobilisé. **Le poids des charges fixes est quant à lui élevé**, mais il traduit un niveau d'investissement conséquent, **une confiance dans l'avenir de la production** qui passe par la poursuite de la modernisation des bâtiments et équipements. Il correspond aussi à une certaine avance prise dans les mises aux normes environnementales par rapport à d'autres bassins (Allemagne et Angleterre). Ramené au volume de lait produit, les frais de mécanisation sont élevés, mais par exploitation ils sont comparables à ceux d'autres bassins où la production est beaucoup plus importante (pour des surfaces voisines). Ce choix d'équipement, en faveur des conditions de travail, pèse sur les revenus car il est allé au-delà de ce qu'autorisaient les gains limités en productivité du travail dans la période récente. C'est probablement une source d'adaptation pour la période à venir. L'assouplissement de la contrainte des quotas laitiers devrait permettre, par le biais de la spécialisation et de l'augmentation de la densité de production (par hectare de SAU), une dilution de ces charges fixes pour les rapprocher, par litre de lait, de la moyenne européenne. Enfin, le niveau de valorisation des produits (prix du lait, co-produits...) est aussi un atout pour les exploitations laitières françaises. C'est notamment ce qui leur a permis pour l'instant de poursuivre les investissements tout en rémunérant, à production égale, bien plus d'emplois que dans les bassins européens retenus dans cette comparaison. La rémunération offerte y est certes inférieure à celle de ces bassins étrangers mais dans des rapports bien moindres que pour la productivité. Par ailleurs, ces écarts de rémunération ne sont pas propres à la production laitière, ni même à l'agriculture. D'après Eurostat, les écarts de salaires (industries et services) sont aussi en défaveur de la France face aux Pays-Bas, à l'Allemagne, au Royaume-Uni ou au Danemark (de 20 à 35% pour le salaire moyen par équivalent temps plein exprimé en euros).

Conclusion

Les bassins du nord de l'UE recouvrent, comme cela a été démontré, une forte diversité d'exploitations laitières. Outre la **multiplicité des systèmes de production** (niveau de spécialisation, systèmes fourragers et mode d'alimentation du cheptel, etc.), celle-ci se manifeste également au travers du mode d'organisation du travail (unités individuelles, développement du salariat ou de formes sociétaires), de la productivité des facteurs de production (travail, terre, cheptel), du coût de production du lait ou, encore, de la dynamique des investissements. Dans le secteur laitier, comme dans d'autres, il est difficile de cerner les contours d'un modèle agricole européen tant **les exploitations laitières ont été forgées par leurs contextes nationaux**. Que ce contexte soit marqué, comme au Danemark, par des interventions coordonnées des pouvoirs publics, des organismes de crédit et de l'interprofession (elle-même particulièrement soudée) ou qu'il soit marqué, comme en Angleterre, par un non-interventionnisme revendiqué qui imprime aussi sa marque sur les stratégies d'exploitation ; ces contextes ne doivent rien au hasard mais beaucoup à des choix politiques forts initiés au milieu des années 1990 (instauration d'une bourse de quotas au Danemark ; fin des Milk Marketing Boards) et amplifiés par la suite.

Ces choix ou ces orientations politiques ne sont pas transposables à la France, ne serait-ce que parce que les enjeux y sont différents. Le Danemark est une société de plein-emploi, un pays de faible dimension relativement homogène où les enjeux territoriaux sont beaucoup plus de nature environnementale que socio-économique (concernant « l'aménagement » du territoire). De son côté, **la politique laitière française a globalement très peu évolué depuis l'instauration des quotas laitiers**. Elle se caractérise par une application relativement uniforme de mesures peu différenciées à des territoires très contrastés, si l'on excepte une phase initiale (fin des années 1980) favorable aux zones de montagne et qui s'est traduite par une augmentation de la part de ces zones dans la production nationale (CHATELLIER et DELATTRE, 2003). L'application d'une politique nationale faiblement différenciée a contribué à renforcer les contrastes entre trois grands sous-ensembles géographiques :

- les **bassins laitiers spécialisés les plus denses**, où de nombreuses exploitations peinent à diluer, dans des volumes suffisants, leurs charges fixes et les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et aux mises aux normes imposées par la réglementation environnementale ;
- les **zones à faible densité laitière**, où la contrainte des quotas n'est plus un déterminant des dynamiques laitières au niveau de la production (du fait des alternatives), ni une assurance de la pérennité des filières ;
- les **zones de montagne** soumises à des handicaps naturels qui pèsent sur les coûts de production et qui n'ont pas toutes réussi à créer suffisamment de valeur ajoutée dans leurs filières fromagères.

Cependant, compte tenu des investissements réalisés au cours des dix dernières années et des souhaits d'agrandissement exprimés par un grand nombre de producteurs de lait, des marges de manœuvre importantes existent pour faire évoluer les exploitations, améliorer la productivité, la rémunération et les conditions de travail, mais aussi pour favoriser l'adaptation de la filière française (aval, adéquation offre-demande de lait par zone). **Leur mise en œuvre nécessiterait sans doute l'évolution d'une politique qui favorise aujourd'hui un grand nombre d'installations laitières dans les bassins de production les plus denses tout en favorisant de fait les croissances individuelles dans les zones les moins denses**. Cette politique territoriale qui vise à préserver la production laitière de chaque zone n'est pas, en effet, sans conséquence sociale (disparité des potentiels de croissance et des niveaux de rémunération entre producteurs des différentes zones) ou économique (coût de production du lait et donc compétitivité de la ferme France).

L'opportunité ou la nécessité de recourir à des adaptations de la politique laitière française dépendra aussi, bien évidemment, de l'évolution du contexte concurrentiel et des marges de manœuvre laissées par la réforme de la PAC en préparation, elle-même influencée par les stratégies développées par les autres Etats Membres et la Commission européenne, les négociations multilatérales de l'OMC et les perspectives d'évolution du marché mondial des produits laitiers.

Références bibliographiques

- BARTHELEMY D., BOINON J.P., WAVRESKY P., 2000. Droits à produire, des gestions nationales divergentes : l'exemple des quotas laitiers. *INRA Sciences sociales*, n°6, 4 p.
- CGGREF, 2004. L'avenir de la filière laitière française. Ministère de l'agriculture, 62 p.
- CHATELLIER V., 2008. Le marché des produits laitiers, de l'euphorie conjoncturelle aux réalités structurelles. *Bulletin des GTV*, n°45, juillet, pp 19-24.
- CHATELLIER V., DELATTRE F., 2003. La production laitière dans les montagnes françaises : une dynamique particulière pour les Alpes du Nord. *INRA Productions Animales*, 16, 61-76.
- COLMAN D., HARVEY D., 2004. The future of UK dairy farming. Report commissioned jointly by the MDC, DIAL and Defra, 28 p.
- COLMAN D., YAQIN Z., JEREMY R., 2004. UK Milk Production Following the 2003 Reform of the CAP. Center for Agricultural, Food and Resource Economics (CAFRE), report, 49 p.
- Commission Européenne, 2007. Perspectives de marché dans le secteur du lait et des produits laitiers. Rapport au Conseil de la Commission européenne. Bruxelles, 20 p.
- Danish Cattle Federation, 2008. Figures on Danish Cattle, 15 p.
- Danish Dairy Board, 2008. Dairy statistic. 54 p.
- DUCAN A., 2004. Probability of economic success for netherlands dairy farmers moving operations to the united states. Report for Graduate Studies of Texas A&M University, 51 p.
- IFCN, 2007. Dairy report for better understanding of milk production worl-wide.
- Institut de l'Elevage, 2004. Le coût de production du lait en France. *Le dossier Economie de l'Elevage*, n°333A, 25 p.
- Institut de l'Elevage, 2006. La filière laitière au Royaume-Uni, peu de valorisation pour la production. *Le Dossier de l'Economie de l'Elevage*, n°361, 48 p.
- Institut de l'Elevage, 2007. Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE. *Le dossier Economie de l'Elevage*, n°364, 64 p.
- ISERMEYER F., 2007. Impact of Bio-Energy on the Dairy Sector. Eucolait, Madrid, 03 may.
- KLEINHANSS W., 2002. Phasing out milk quota : possible impact on german agriculture. Federal Agriculture Research Center, report, 122 p.
- Nederlandse melvehouders Vakbond, 2007. Abolition of the milk quota system: a historic mistake. 25 p.
- VAN BERKUM S., HELMING J., 2006. European dairy policy in the years to come: impact of quota abolition on the dairy sector. LEI, La Haye, 19 p.
- VAN DER VEEN H.B., VAN BOMMEL K.H.M, VEGEMA G.S., 2002. Family farm transfer in Europe. A focus on the financial and fiscal facilities in six European countries. LEI, La Haye, 135 p.